



Pour la 5^{ème} année consécutive, l'Entraide Union suit l'égalité professionnelle via son index égalité femmes-hommes. Nous sommes fiers de vous présenter les résultats, témoignage d'une attention particulière liée à cette question dans un secteur très féminisé mais où la question de l'égalité salariale ne doit pas être mise au second plan.

Notre index est en progression de **4 points** par rapport à l'index de l'année 2021 ! Ce score est le reflet des actions menées en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes depuis de nombreuses années. L'engagement continue !

Détail des 4 indicateurs pris en compte pour le calcul de l'index :

- Écarts de salaire entre hommes et femmes à poste égal et âge comparables : **39/40** points
- Écart de répartition des augmentations individuelles : **20/20** points
- Écart de répartition des promotions : **15/15** points
- Parité parmi les dix plus hautes rémunérations : **5/10** points (parmi les 10 plus hautes rémunérations, 7 sont des femmes)

Compte-tenu du résultat de chaque indicateur, le score global obtenu par l'Entraide Union est 93/100 (2022)